Salagou Coeur d'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

SERVICE PETITE ENFANCE
Communauté de communes du Clermontais

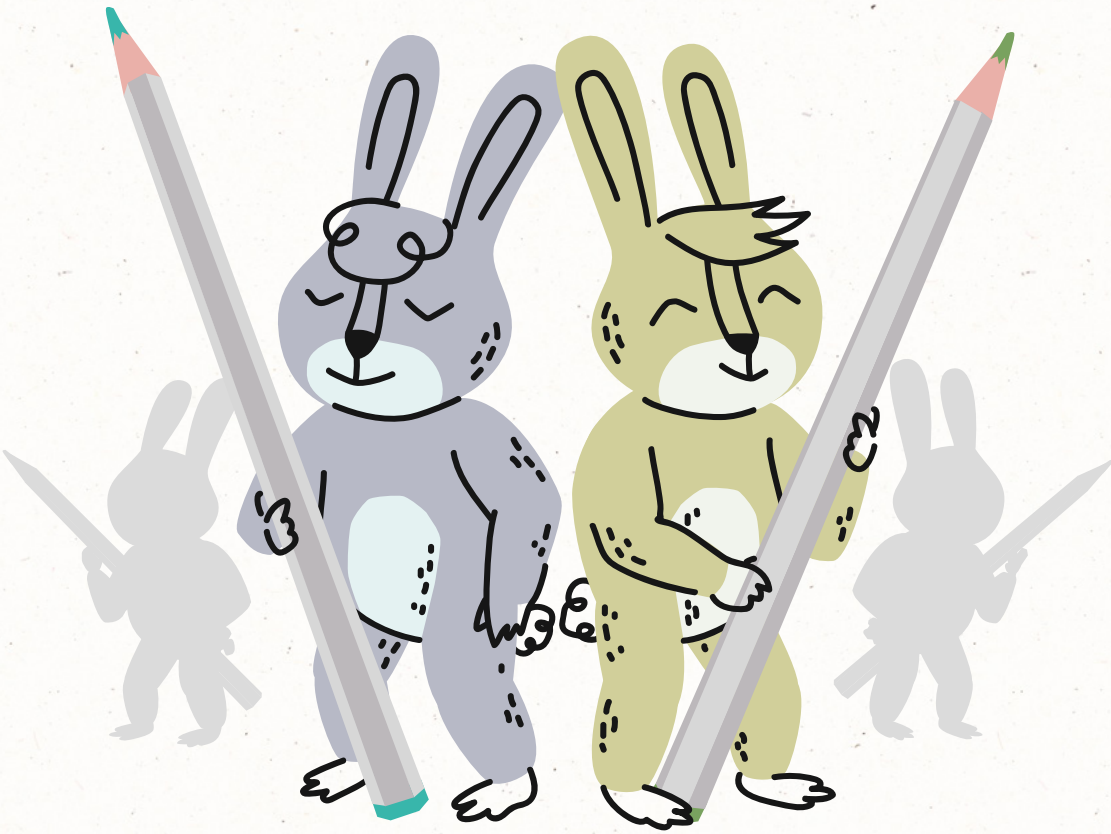

# LA PRÉINSCRIPTION

## DANS LES STRUCTURES PETITE ENFANCE

**MULTI-ACCUEIL COLLECTIF**
**ET ACCUEIL FAMILIAL**

WWW.CC-CLERMONTAIS.FR
CommunauteCommunesClermontais

**En remplissant la fiche jointe à ce document vous serez positionné sur nos listes d'attente. Pour bénéficier d'une place dans nos structures, vous devez être domicilié sur le territoire du Clermontais*.**

*ATTENTION : UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE D'ATTENTE NE VOUS GARANTIT PAS UNE PLACE !*

**Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Lacoste, Liausson, Lieuran-Cabrières, Mérifons, Mourèze, Nébian, Octon, Paulhan, Péret, Saint-Félix-de-Lodez, Salasc, Usclas-d'Hérault, Valmascle, Villeneuvette*

## LES LISTES D'ATTENTE

Vous pouvez vous positionner sur la/les liste(s) d'attente de votre choix en cochant la/les case(s) concernée(s).

### MULTI-ACCUEIL COLLECTIF (CRÈCHE)

***La Farandole***

*2, avenue du stade*
*34800 Clermont l'Hérault*
*lafarandole@cc-clermontais.fr*

> Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
> 40 places d'accueil

***La Ritournelle***

*85, chemin du pompage*
*34800 Canet*
*laritournelle@cc-clermontais.fr*

> Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
> 30 places d'accueil

Accueils possibles en journée ou demi-journées. Plage horaire d'arrivées et de départs :

> Arrivée le matin, entre 7h45 et 9h
> Départ si contrat à la matinée, entre 12h30 et 13h
> Arrivée si contrat l'après-midi, entre 13h et 13h15
> Départ le soir entre 16h30 et 18h15

Merci de préciser vos besoins en terme d'horaires sur la fiche de pré-inscription.
Un enfant accueilli en journée doit prendre son repas à la crèche.

### LES AUTRES POSSIBILITÉS

***Le Relais Petite Enfance (RPE)***

*Renseignements sur les assistantes maternelles du territoire :*
*0 805 299 335 (n° vert)* ou *rpe@cc-clermontais.fr*

Vous pouvez également faire de l'**accueil occasionnel** sur une de nos structures, à raison de 3 demi-journées par semaine, avec des réservations à la semaine. Ces inscriptions se font toute l'année. Pour tout renseignement sur ce mode d'accueil, contactez les crèches ***La Farandole*** ou ***La Ritournelle*** selon votre préférence. Cet accueil occasionnel est possible tout en étant en liste d'attente pour un contrat régulier.

Enfin, d'autres structures d'accueil petite enfance existent sur le territoire, n'hésitez pas à les contacter directement.

## LE FONCTIONNEMENT DE LA LISTE D'ATTENTE

Votre dossier est positionné sur la liste d'attente en fonction de la date de réception de votre fiche de préinscription.

Lorsqu'une place est disponible dans une structure (crèches de Canet ou de Clermont l'Hérault), la première famille inscrite sur la liste d'attente de cette structure est contactée.

La place disponible vous est proposée, qu'elle corresponde exactement à votre demande ou non, vous avez toujours la possibilité de la refuser. Tant que vous n'êtes pas contacté, vous restez en liste d'attente.

De manière générale, il y a peu de mouvements en cours d'année et la majorité des places sont attribuées courant juin pour la rentrée scolaire de septembre.

Afin de mettre à jour nos listes d'attente, nous vous remercions de nous tenir informés de tout désistement ou modification de la date souhaitée d'entrée dans nos structures.

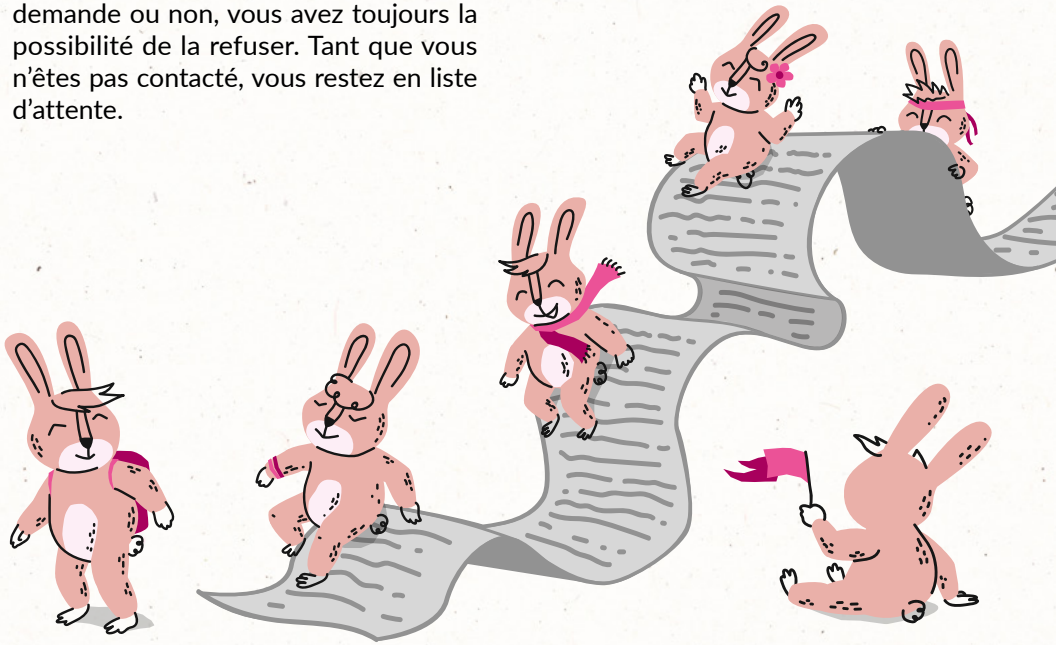

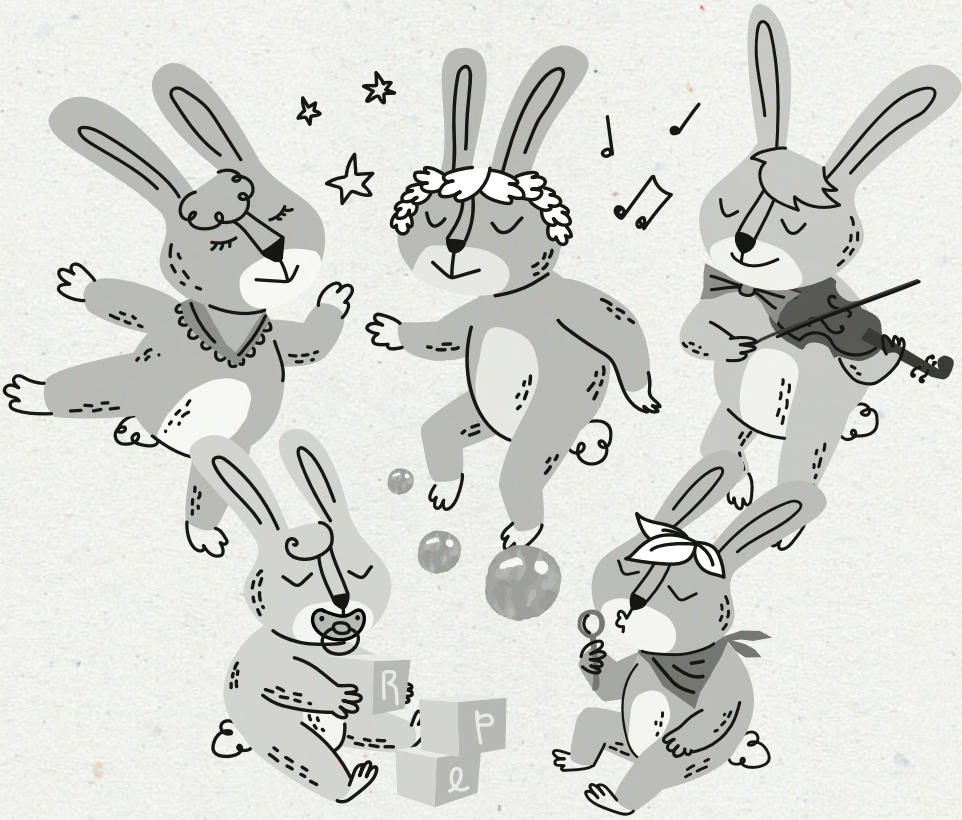

© Communauté de communes du Clermontais - Illustrations : Virgile Cazes

Salagou Cœur d'Hérault
Communauté de communes du
CLERMONTAIS

**Service Petite Enfance**
Communauté de communes du Clermontais
Espace Marcel Vidal - 20, av. Raymond Lacombe
34800 Clermont l'Hérault
04 67 88 47 88
*servicepetiteenfance@cc-clermontais.fr*